



**Corporation de Gestion
de la Voie Maritime
du Saint-Laurent**

**The St. Lawrence
Seaway Management
Corporation**

UNIFOR sert la Corporation de Gestion de la Voie Maritime avec un préavis de grève de 72 heures

LE 18 OCTOBRE 2023

DIFFUSION IMMÉDIATE

Cornwall (Ontario) – La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent (CGVMSL) a reçu un préavis de grève de 72 heures de la part d'UNIFOR le 18 octobre 2023, pour les sections locales 4211, 4319, 4212, 4323 et 4320. Le syndicat a l'intention de déclencher une grève à compter de 00 h 01 le dimanche 22 octobre 2023.

Le transport de marchandises par la Voie maritime est un élément important de l'économie et de la chaîne d'approvisionnement de l'Amérique du Nord. En particulier, cette action syndicale aurait un impact sur les mouvements de céréales à une période où le monde a un besoin critique de ce produit essentiel, alors même que l'offre a été affectée par la situation en Ukraine et par la fréquence accrue des événements météorologiques extrêmes mondiaux.

La CGVMSL reste déterminée à obtenir un règlement équitable et continuera de négocier de bonne foi avec l'aide d'un médiateur nommé par le gouvernement fédéral. UNIFOR représente les 361 employés syndiqués de la Voie Maritime.

En conséquence du préavis de grève d'UNIFOR, la CGVMSL a commencé à mettre en œuvre ses plans détaillés pour assurer une fermeture ordonnée, en toute sécurité, du réseau dans le délai du préavis de 72 heures. Si les travailleurs syndiqués entament effectivement une grève, la Voie Maritime du Saint-Laurent sera fermée à tout trafic.

Pour de plus amples renseignements concernant la Voie Maritime du Saint-Laurent, SVP consulter le www.grandslacs-voiemaritime.com

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements :

Jean Aubry-Morin

Vice-président aux relations externes

613-932-5170 x 3249

jaubrymorin@voiemaritime.ca

La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent